Groupe

Pierre & Vacances Center Parcs

Paris, le 28 mars 2014

Le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs engage deux nouveaux projets de développement dans le Jura et la Saône-et-Loire

En application de sa stratégie de maillage du territoire français, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs a conduit des études préliminaires de faisabilité environnementales et économiques de développement dans le Nord de la région lyonnaise sur deux sites :

- l'un dans le Jura, région du Revermont en Franche-Comté, sur le territoire de la commune de Poligny,
- l'autre en Saône-et-Loire, région de Cluny en Bourgogne, sur le site de la forêt du Rousset.

En se référant aux indicateurs commerciaux des Domaines Center Parcs existants en France et à une étude quantitative destinée à mesurer le potentiel de clientèles dans la zone « nord Rhône-Alpes » et la Suisse, le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs a décidé de retenir ces deux destinations.

Sur ces deux sites, Center Parcs développera un déclinaison « Midsize » destinée à compléter l'offre des domaines existants.

Les « Midsize », tout en s'appuyant sur les équipements fondamentaux qui font le succès de Center Parcs (en particulier, l'espace aquatique tropical), comporteront 400 cottages et proposeront des activités déclinées principalement autour d'une forte intégration à l'environnement de proximité naturel, patrimonial, culturel, sportif et gastronomique.

L'investissement de chacun des Center Parcs « Midsize » s'élève à 170 millions d'euros H.T., répartis entre 66 millions d'euros H.T. pour les équipements et 104 millions d'euros H.T. pour les cottages.

Pour chacun des deux projets, les équipements seront cédés à une société d'économie mixte constituée majoritairement par le Département et la Région. L'exploitation des équipements sera assurée par Center Parcs moyennant un loyer garanti.

Les cottages seront cédés à des investisseurs particuliers et institutionnels qui en confieront la gestion à Center Parcs.

La prochaine étape de mise en œuvre consistera, pour chacun de ces projets, dans la signature de deux protocoles d'accord avant l'été 2014 :

- d'une part, entre le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, le Conseil Général du Jura et le Conseil Régional de Franche Comté,
- et d'autre part entre le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, le Conseil Général de la Saône-et-Loire et le Conseil Régional de Bourgogne.

L'ouverture de ces deux projets Center Parcs « Midsize » est prévue pour l'été 2018.